



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de l'usine SKF à Avallon

Question au Gouvernement n° 3539

Texte de la question

FERMETURE DE L'USINE SKF À AVALLON

M. le président. La parole est à M. André Villiers.

M. André Villiers. SKF – Svenska KullagerFabriken – est un groupe suédois, leader incontesté sur le marché des roulements de toutes dimensions. Il est présent dans 130 pays et compte 45 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires dépasse les 8 milliards d'euros et, s'il est confronté à une baisse de la demande, ses résultats restent solides puisqu'il augmente le dividende par action.

La direction France du groupe vient pourtant d'annoncer, le 2 novembre, par une communication au CSE – comité économique et social – de l'entreprise, la fermeture définitive du site d'Avallon dans l'Yonne. Il s'agit de l'un des sept sites hexagonaux du groupe. Ce sont 141 salariés permanents et 12 intérimaires qui se voient ainsi signifier l'arrêt de l'activité de leur usine à la fin de l'année 2022.

Cette unité fait figure de centre d'excellence dans son domaine, celui des couronnes d'orientation de grande dimension. Sa renommée dans le monde n'est plus à démontrer, 95 % de la production étant destinée à l'exportation. Les deux tiers sont dédiés aux tunneliers et le reste aux travaux publics et à la défense.

Flexibilité et adaptabilité ont été les maîtres-mots au cours des dernières années. L'entreprise a célébré soixante années de présence sur notre territoire, assurant du travail à deux générations de ruraux pour qui la seule alternative était l'exode. La période 2008-2009 fut un moment difficile, qui conduisit à une baisse des effectifs. Les efforts alors fournis par tous ont permis de redresser la situation. Au cours des trois dernières années, l'activité a repris, même si l'équilibre reste fragile. C'est en tout cas ce qu'affirmait la direction en 2019, lorsqu'elle précisait qu'il n'était nullement question de fermeture, ni de restructuration du site industriel. Comment donner du crédit à de tels propos alors que, dans le même temps, d'autres sites faisaient l'objet d'investissements massifs, instituant ainsi une concurrence interne au sein du groupe ? La confiance a été bafouée.

La réindustrialisation de notre pays appartient moins à la sphère publique qu'aux règles du marché, même si les efforts sont louables, notamment en ce qui concerne la baisse des impôts de production. Je vis au sein de cette France dite périphérique, où l'on ne se remet jamais de la disparition d'une entreprise ; les exemples voisins nous le montrent. Combien de zones industrielles restent désespérément vides dans nos petites villes ? Nous entendons que l'État jouerait à 1 000 % son rôle de protection...

M. le président. Merci, monsieur le député. La parole est à M. le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.

M. Alain Griset, ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises. Vous savez la mobilisation de la ministre déléguée Agnès Pannier-Runacher sur ce dossier. Nous comprenons l'émotion provoquée par l'annonce de l'entreprise SKF de la fermeture de son site historique d'Avallon. Elle m'a chargé de vous dire qu'elle se tenait aux côtés des 141 salariés concernés ainsi que de leurs familles, qui sont plongées dans l'incertitude.

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas ce qu'on demande à un gouvernement !

M. Alain Griset, ministre délégué . Elle est particulièrement sensible à leur situation. Ce sont 141 salariés qui vont quotidiennement travailler sur leur site en ayant une ligne d'horizon qui ne cesse de se rapprocher, avec l'arrêt prévu en 2022.

Vous connaissiez déjà la situation du site, qui était alarmante depuis plusieurs années. Celui-ci produit des couronnes d'orientation de très grande dimension pour le secteur des tunneliers et abrite des savoir-faire très précieux. C'est pourquoi l'État, en concertation constante avec les salariés et l'ensemble des élus du territoire, se mobilise et se mobilisera pour permettre le maintien d'une activité pérenne sur ce site d'Avallon.

M. Pierre Cordier. Comme à Béthune ?

M. Alain Griset, ministre délégué. C'est en ce sens que vous avez eu l'occasion d'échanger avec le cabinet de la ministre déléguée sur la situation du site la semaine dernière. Je connais par ailleurs la mobilisation sur ce dossier du secrétaire d'État Jean-Baptiste Lemoine ainsi que celle du maire d'Avallon, Jean-Yves Caultet. Nous souhaitons rechercher avec le plus grand sérieux un repreneur industriel solide. Au-delà, nous devons aussi accompagner les autres projets qui permettront à votre territoire de développer et de consolider l'activité et l'emploi industriel.

M. Christian Hutin. Quel discours mortifère !

M. Alain Griset, ministre délégué . C'est ce à quoi nous nous attachons, avec Bruno Le Maire, dans le cadre du plan de relance. Dans votre circonscription, le fabricant de tôlerie fine Tôlerie Mécanique Service a ainsi été récemment sélectionné pour bénéficier du fonds de soutien aux investissements industriels dans les territoires. Il est à présent indispensable de soutenir le tissu économique et de créer les emplois de demain.

Données clés

Auteur : [M. André Villiers](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3539

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Petites et moyennes entreprises

Ministère attributaire : Petites et moyennes entreprises

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 novembre 2020](#)